

Enlevée et violée à 11 ans, elle échappe à ses ravisseurs

Pédopornographie .Viols. Incestes

Publié par: Walda Colette Dubuisson

Publié le : 04-05-2014

Alsace: Une fillette de 11 ans est parvenue à se soustraire de l'emprise de deux hommes qui sont soupçonnés de l'avoir enlevée en pleine rue avant de la violer et l'agresser sexuellement en forêt, a-t-on appris samedi auprès du parquet de Strasbourg.

Les gendarmes ont interpellé deux individus de 25 et 26 ans qui avaient fait subir, dimanche dernier, un véritable calvaire d'une demi-heure à une fillette de 11 ans après l'avoir enlevée en plein centre de Bischwiller....

(VOIR VIDÉO)

Dimanche dernier, deux individus circulaient à bord de leur voiturette de couleur noire, dans le centre de Bischwiller en Alsace, lorsque leur chemin croise celui d'une jeune enfant âgée de 12 ans.

Les deux hommes, inconnus des services de police et âgés de 25 et 26 ans, décident sans que les raisons ne soient encore éclaircies d'embarquer la fillette à bord de leur véhicule de type «sans permis». Enlevée en pleine rue, la fillette est alors emmenée dans la forêt de Weitbruch, à quelques encablures de la ville.

C'est là, en lisière de forêt, que l'enfant aurait subie des attouchements et des violences sexuelles, dont une pénétration digitale, durant près d'une demi-heure.

Surpris, les ravisseurs ont pris peur en voyant arriver une voiture et ont alors relâché leur victime. L'enfant s'est alors enfuie pour aller trouver secours auprès de cet automobiliste de passage. C'est ce dernier qui aurait appelé les secours.

«C'est un drame pour la famille et pour la ville, a réagi hier Jean-Lucien Netzer, maire de Bischwiller. J'ai croisé des habitants sur le marché ce matin qui étaient choqués, outrés.»

La victime a été prise en charge par la brigade spécialisée de Saverne. Le maire, qui a rencontré la famille hier matin, parle d'une enfant «réservée» quelques jours après le drame et de parents «soulagés» de la rapidité de l'interpellation.

En effet, bien aidés par le témoignage de l'automobiliste de passage, les enquêteurs de la gendarmerie en charge de l'affaire n'ont pas mis longtemps à retrouver les ravisseurs grâce au numéro de leur plaque minéralogique.

Un témoignage décisif

D'après M.Netzer, la jeune fille a déjà subi des examens médicaux complémentaires afin de savoir précisément ce qui a pu se passer. Une procédure classique dans ce type d'affaire, où le jeune âge de la victime, souvent choquée et dans l'incapacité de qualifier les faits subis, ne facilite pas le travail

des enquêteurs pour retrouver rapidement les auteurs.

«Pour le moment il y a certaines suspicions qui existent, mais il est impossible de dire précisément où en est l'enquête» a précisé M.Netzer, qui préférerait rester réservé hier.

Les enquêteurs ont pu rassembler suffisamment d'éléments pour envisager une piste sérieuse, dès le mardi suivant les faits le profil des suspects était défini, notamment sur la base du témoignage de l'automobiliste de passage. «Ils n'ont pas été retrouvés de suite, mais un signalement précis a pu être donné rapidement en particulier sur le modèle de la voiture» le témoignage de l'automobiliste, renforcé par la description donnée par l'enfant, a permis de retrouver le véhicule et son propriétaire.

Les mis en cause ont donc été présentés hier devant le parquet de Strasbourg. Il s'agit maintenant pour la justice de comprendre les raisons qui ont pu pousser ces deux hommes à commettre cet acte.

Ils sont accusés d'enlèvement, de violences et de viol sur mineur de moins de 15 ans.

Des accusations qui selon une source proche de l'enquête pourraient bien être du ressort de la cour d'assises. Une réquisition de placement provisoire en détention a été prononcée à leur encontre avant leur présentation devant le juge des libertés et de la détention.

Le Petit Bleu : <http://www.ladepeche.fr/>

[Bas-Rhin : une fillette de 11 ans échappe à ses ravisseurs après un viol sur WAT.tv](#)

[Alsace: une fillette échappe à ses ravisseurs... par BFMTV](#)

Ils ont reconnu les faits

Immédiatement alertés par l'automobiliste, les gendarmes de la brigade de Saverne ont pris l'enquête en main. Par chance, les promeneurs qui s'étaient garés à côté de la voiturette avaient eu la présence d'esprit de relever son numéro d'immatriculation. Jeudi, grâce à ce précieux renseignement et aux indications fournies par Léa, les militaires sont donc parvenus à interpellier les deux auteurs présumés des faits, qui ont été placés en garde à vue dans la foulée.

Les deux hommes ont reconnu leurs actes. Jusque-là inconnus de la justice, ils ont été mis en examen hier pour « viol sur mineur de 15 ans », « agression sexuelle sur mineur de 15 ans », « violences » et « enlèvement ». Le parquet de Strasbourg a réclamé leur placement en détention.